



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conditions de travail des sapeurs-pompiers

Question au Gouvernement n° 384

Texte de la question

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SAPEURS-POMPIERS

M. le président. La parole est à M. Fabien Matras, pour le groupe La République en marche.

M. Fabien Matras. Ma question est adressée à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, Gérard Collomb.

Il y a deux jours, le 4 décembre, était célébrée la fête des sapeurs-pompiers, la Sainte-Barbe. En France, ce sont 247 000 femmes et hommes qui sont engagés, en tant que professionnels, volontaires ou militaires dans cette mission essentielle : porter secours aux populations. En cette période anxiogène, meurtrie par les attentats, abîmée par les catastrophes naturelles, ils sont toujours en première ligne et leurs actions répondent chaque jour encore un peu plus aux besoins de notre société.

Notre responsabilité est de préparer la sécurité civile du XXI^e siècle. Notre modèle fondé sur le volontariat doit nous servir d'exemple. Nous étions lundi ensemble pour lancer le plan volontariat 2030, monsieur le ministre d'État.

M. Ugo Bernalicis. Dans l'Oise !

M. Fabien Matras. Je vous en remercie, et je peux vous assurer de toute notre implication dans cette mission.

Selon les derniers chiffres publiés par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, les sapeurs-pompiers ont effectué en 2015 plus de 12 000 interventions par jour. Je veux ici rendre hommage à toutes les femmes et tous les hommes qui s'engagent au service de nos concitoyens. Ils, elles passent une partie de leur vie à sauver les nôtres et nous devons les soutenir.

Toutefois, cet engagement devient en parallèle de plus en plus risqué. Les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers posent des questions que nous ne pouvons pas éluder. En effet, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales relève dans son dernier rapport plus de 2 200 agressions de sapeurs-pompiers en intervention. On constate malheureusement une très forte augmentation du nombre de déclarations d'agression par rapport à l'année précédente. Qu'il s'agisse de caillassages, de guet-apens ou d'agressions au domicile des requérants, cette situation ne peut pas perdurer et il me semble capital de s'investir dans la recherche de solutions en ce domaine.

Monsieur le ministre d'État, à l'approche des fêtes de fin d'année, période toujours sensible, que comptez-vous mettre en œuvre pour faire face à cette situation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe UAI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député Fabien Matras, je connais votre engagement auprès des sapeurs-pompiers ; vous avez d'ailleurs vous-même été sapeur-pompier volontaire. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM. - « Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

J'ai été comme vous très attentif à la publication de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. En 2016, ce sont ainsi 2 280 sapeurs-pompiers qui se sont fait agresser ; un chiffre en augmentation de plus de 17 % par rapport à l'année précédente. Et nous avons tous à l'esprit les agressions sauvages de sapeurs-pompiers qui ont eu lieu au début du mois d'octobre dernier à Nîmes et quelques jours plus tard dans la banlieue lyonnaise.

Mesdames, messieurs les députés, sachez que le Gouvernement condamne avec une extrême fermeté de tels actes...

M. Éric Diard. Ça ne suffit pas !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...et que tout est mis en œuvre pour identifier et condamner les auteurs de faits.

Pas plus tard qu'hier, trois des quatre auteurs d'une agression commise dimanche à coups de marteau – oui, à coups de marteau ! – contre des sapeurs-pompiers intervenant à Wattrelos, dans la périphérie lyonnaise, ont été condamnés à dix-huit, quinze et dix mois de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt.

M. Ugo Bernalicis. Wattrelos, c'est à Lille, pas à Lyon !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Mesdames, messieurs, nous ne laisserons personne agresser les sapeurs-pompiers, et dès le 11 novembre dernier, j'envoyais un télégramme aux préfets pour appeler ces derniers à la vigilance et à la coopération avec les forces de sécurité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et UAI. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Sébastien Chenu. Wattrelos, c'est dans le Nord !

M. le président. Monsieur Chenu, vous n'avez pas la parole.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Matras](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 384

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 décembre 2017](#)